

DÉPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT

D'ISTRES

Convocation transmise par voie
électronique le 28 mars 2025
Conseillers Municipaux en exercice
au jour de la séance : 41



EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 3 avril 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le TROIS du mois d'AVRIL à 17 h 45, le CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gaby CHARROUX, Maire.

**N° 25-046
FONCIER
BILAN DES ACQUISITIONS
ET DES CESSIONS IMMOBILIÈRES
RÉALISÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE
DURANT L'ANNÉE 2024**

PRÉSENTS :

M. Gaby CHARROUX, Maire, M. Henri CAMBESSEDES, Mme Camille DI FOLCO, M. Gérard FRAU, Mmes Nathalie LEFEBVRE, Sophie DEGIOANNI, M. Florian SALAZAR-MARTIN, Mme Linda BOUCHICHA, M. Pierre CASTE, Mmes Annie KINAS, Charlette BENARD, M. Roger CAMOIN, Adjoints au Maire, Mmes Odile TEYSSIER-VAISSE, Saoussen BOUSSAHEL, M. Jean-Marc VILLANUEVA, Adjoints de Quartier, Mmes Eliane ISIDORE, Anne-Marie SUDRY, Chantal HABASTIDA, MM. Christian DEPRez, Jean-Pascal BADJI, Mme Marceline ZEPHIR, M. Pierre DHARREVILLE, Mmes Carole CAHAGNE, Joëlle COULOMB, Sylvie WOJTOWICZ, MM. Jean-Luc DI MARIA, Charles LINARES, Gilles PICARD, André BOYÉ, Mme Gisèle GONZALEZ, Conseillers Municipaux.

EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

M. Mathieu RAISSIGUIER, Adjoint au Maire - Pouvoir donné à M. Gérard FRAU
M. Mehdi KHOUANI, Adjoint de Quartier - Pouvoir donné à Mme Camille DI FOLCO
Mme Valérie BAQUÉ, Conseillère Municipale - Pouvoir donné à Mme Nathalie LEFEBVRE
M. Jean-Francois MAUFFREY, Conseiller Municipal - Pouvoir donné à Mme Charlette BENARD
Mme Sigolène VINSON, Conseillère Municipale - Pouvoir donné à M. Henri CAMBESSEDES
Mme Emmanuelle TAVAN, Conseillère Municipale - Pouvoir donné à Mme Annie KINAS
Mme Laëtitia SABATIER, Conseillère Municipale - Pouvoir donné à M. Pierre CASTE
Mme Camille BERJAUD, Conseillère Municipale - Pouvoir donné à Mme Anne-Marie SUDRY

EXCUSÉS/ABSENTS SANS POUVOIR :

MM. Franck FERRARO, Frédéric GRIMAUD, Thierry BOISSIN, Conseillers Municipaux

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Roger CAMOIN, Adjoint au Maire, a été désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Conformément à :

- la Loi n° 95-127 du 8 février 1995 relative aux Marchés Publics et Délégations de Service Public,
- l'article L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, introduit par la Loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 de simplification et de clarification du droit et d'allègement des procédures,

et dans un souci de transparence et d'une meilleure connaissance des mutations immobilières réalisées par les Collectivités Territoriales et les Sociétés d'Économie Mixte (SEM), ayant concession d'aménagement.

La Commune de Martigues porte à connaissance un tableau sur le bilan de sa politique foncière.

Ce tableau recense, pour l'année 2024 :

- **Un bilan faisant état des acquisitions de biens immobiliers par la Commune de Martigues :**

. 8 acquisitions ont été réalisées en 2024 pour un montant total de **852 772 €**.

- **Un bilan faisant état de ventes par la Commune de Martigues :**

. 5 cessions ont été réalisées en 2024 pour un montant total de **1 187 400 €**.

- **Un bilan faisant état des baux constitutifs de droits réels consentis par la Commune de Martigues :**

. 1 bail à réhabilitation conclu en 2024.

En outre, il est spécifié qu'aucune cession n'a été réalisée par la Société d'Économie Mixte de la Ville de Martigues "SEMIVIM" dans le cadre de la concession d'aménagement relative à l'opération de l'Adret de Saint-Macaire, signée le 1^{er} mars 2013 et qui arrive à terme le 30 Septembre 2025 suite à l'avenant n° 6 approuvé par la délibération n° 24-2311 du Conseil Municipal en date du 19 septembre 2024.

Ceci exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-19 et L. 2241-1,

Vu le bilan des acquisitions et des cessions réalisées sur le territoire de la Commune durant l'année 2024, établi par la Direction Municipale de l'Urbanisme,

Vu le courrier de la Société d'Économie Mixte de la Ville de Martigues (SEMIVIM) en date du 12 février 2025,

Vu l'examen du dossier et l'avis de la Commission "Ville du Vivre Ensemble" en date du 25 mars 2025,

Vu l'examen du dossier et l'avis de la Commission "Administration Générale et Finances" en date du 26 mars 2025,

Le Conseil Municipal est invité :

- A approuver le bilan des acquisitions et des ventes effectuées par la Commune de Martigues entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024.

Ce bilan est annexé au Compte Administratif de l'exercice 2024 de la Commune de Martigues.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A LA MAJORITÉ ABSOLUE DES ÉLUS PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS LE RAPPORT QUI PRÉCÈDE.

Nombre de voix **POUR** **36**

Nombre de voix **CONTRE** **0**

Nombre d'**ABSTENTIONS** **2** (M. BOYÉ - Mme GONZALEZ))

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille sis au 31, rue Jean-François LECA - 13235 MARSEILLE Cedex 02 dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou notification.

Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

Un recours administratif est également possible auprès de l'autorité signataire de la présente décision dans le délai de deux mois à compter de sa date de publication ou notification.

Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la notification de la décision de rejet exprès du recours administratif ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de deux mois dont disposait l'autorité signataire, en cas de rejet implicite dudit recours.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Secrétaire de séance

Roger CAMOIN

Le Maire
Gaby CHARROUX

Signature numérique de Gaby CHARROUX
DN: c=FR, o=COMMUNE DE MARTIGUES, oi=NTRFR-211300561, ou=0002 211300561, sn=CHARROUX, givenName=Gaby, cn=Gaby CHARROUX, serialNumber=243162KJE026
Date: 18/04/2025 15:05:10 +02:00